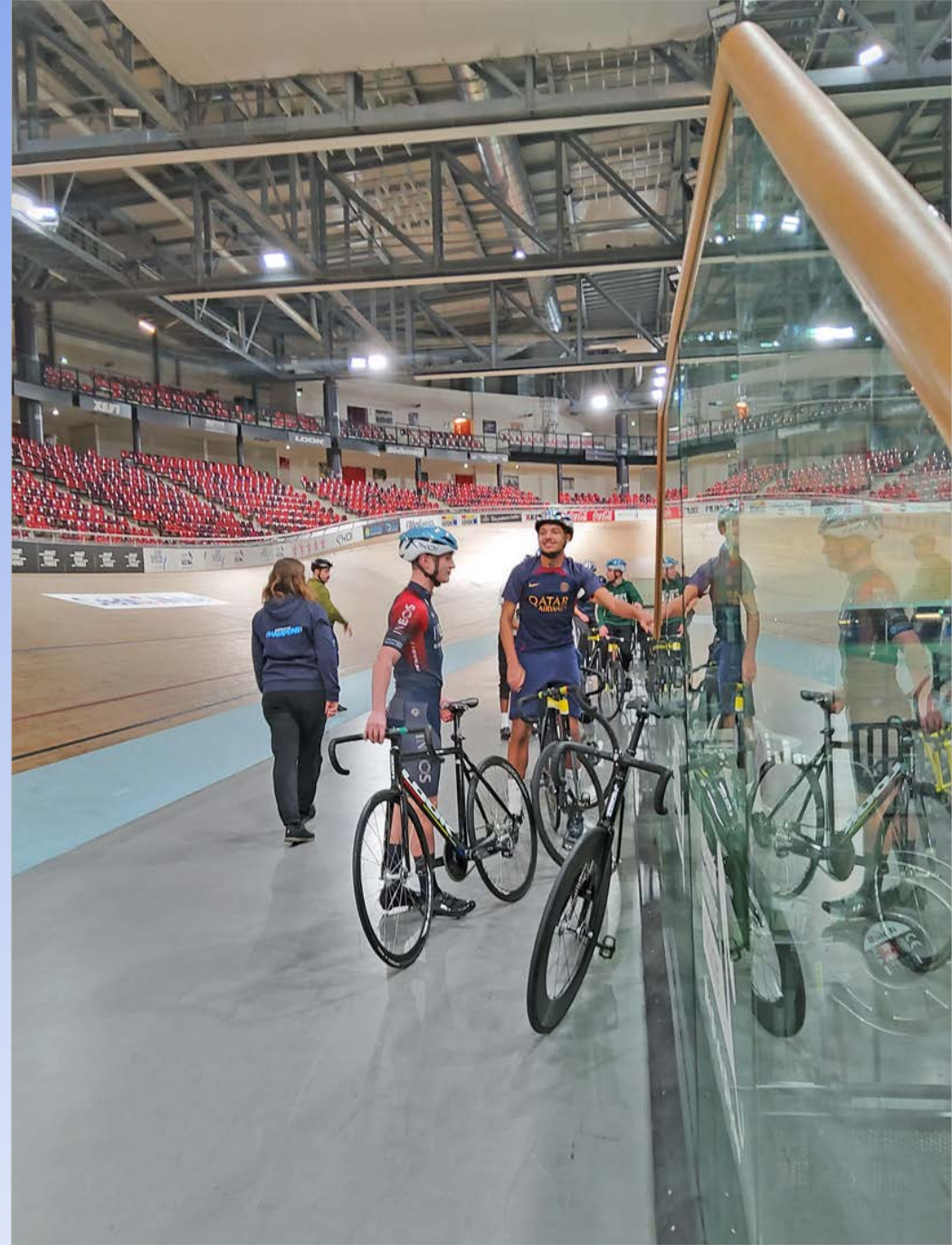


Enseignement de spécialité

EPPCS

ÉDUCATION PHYSIQUE,
PRATIQUES ET CULTURE
SPORTIVES



POUR QUI ?...POURQUOI ?

- Pour les lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelles.
- Pour les élèves ayant un projet professionnel en rapport avec le sport ou le corps.
- Pour donner à leur parcours lycéen, une couleur et une originalité souvent prisées dans le post-bac.
- Mais... uniquement pour les élèves en série générale.

ATTENDUS DE FIN DE LYCÉE

- S'engager pour atteindre son plus haut niveau de performance dans les pratiques physiques programmées.
- Analyser et interpréter des expériences diverses relatives aux activités physiques, sportives et artistiques (APSA), pour enrichir son parcours de formation.
- Mobiliser ses connaissances pour construire une argumentation écrite ou orale sur une problématique relative à la culture sportive.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet relatif aux APSA.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN CLASSE DE PREMIÈRE

4h par semaine en classe de première soit deux créneaux de 2h :

- Semestre 1 : Volley Ball et cours théorique en salle.
- Semestre 2 : VTT et Athlétisme

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN TERMINALE

- 6h par semaine en 3 créneaux de 2h
- 4h de pratiques physiques
- 2h de théorie en salle à l'année
- 2 APSA au 1^{er} semestre : Danse, Natation

CONTENUS THEORIQUES

EN PREMIÈRE :

- Technologie des APSA
- Métiers du sport et du corps
- Pratiques physiques et santé

EN TERMINALE :

- La pratique physique dans le monde contemporain (les différentes formes de pratique, sport olympique et paralympique, dérives liées au sport, place des femmes dans le sport, sport adapté)
- Technologie des APSA (dont analyser une prestation physique et un niveau de performance)

EVALUATION AU BACCALAUREAT

- Parmi les trois spécialités choisies par l'élève pour la classe de première, 2 seront conservées en terminale.
- L'enseignement de spécialité abandonné en fin de classe de première sera crédité d'un coefficient 8.
- Celles qui seront conservées en terminale donneront lieu à une épreuve nationale en terminale coefficient 16.

EVAUATION AU BACCALAUREAT

- En première, l'élève sera évalué en contrôle continu : moyenne annuelle des notes relatives aux 3 compétences (pratiquer, analyser, communiquer)
- L'évaluation portera sur le niveau de performance dans 3 APSA (VTT, Athlétisme, Volley Ball) = 3 notes coefficient 1
- Une moyenne sera attribuée dans le cadre du cours théorique (2h semestre) à partir de devoirs écrits et de l'évaluation d'un projet collectif relatif à l'organisation d'un évènement (par exemple : Semaine Olympique et Paralympique).

L' EVALUATION

de la spécialité EPPCS en Terminale

- Épreuve écrite de culture sportive (3h30) : dissertation sur un sujet général (10 pts) et un sujet au choix sur l'étude de documents (10 pts)
- Épreuve orale : épreuve pratique (12 pts) et commentaire d'une prestation vidéo (8 pts) dans une APSA
- Support à l'épreuve du BAC dans le cadre du Grand Oral avec la deuxième spécialité conservée.



Contact pour des renseignements complémentaires
auprès des enseignants d'EPS du lycée Les 7Mares
par mail : lycee7mareseps@gmail.com